

## Communiqué britannique sur le plan Schuman (3 juin 1950)

**Légende:** Le 3 juin 1950, le gouvernement britannique publie un communiqué dans lequel il prend position par rapport à la Déclaration Schuman visant à la mise en commun de la production du charbon et de l'acier en Europe de l'Ouest.

**Source:** Notes et études documentaires. dir. de publ. La Documentation française. 1950, n° 1339. Paris: La Documentation française.

**Copyright:** (c) La Documentation française

**URL:** [http://www.cvce.eu/obj/communique\\_britannique\\_sur\\_le\\_plan\\_schuman\\_3\\_juin\\_1950-fr-edf2e199-794a-4ea5-b8ad-9d0fd6576ad1.html](http://www.cvce.eu/obj/communique_britannique_sur_le_plan_schuman_3_juin_1950-fr-edf2e199-794a-4ea5-b8ad-9d0fd6576ad1.html)

**Date de dernière mise à jour:** 23/10/2012

## Communiqué britannique en date du 3 juin 1950

Le Gouvernement britannique a favorablement accueilli dès le début l'initiative française du 9 mai et a été pleinement conscient de son caractère hardi et de sa considérable portée en ce qui concerne particulièrement les futures relations entre la France et l'Allemagne. Le Gouvernement britannique espère vivement que les discussions internationales sur cette initiative pourront conduire à une nouvelle ère dans les relations franco-allemandes et avoir des effets bienfaisants pour l'Europe occidentale dans son ensemble.

Le Gouvernement de Sa Majesté a été extrêmement désireux d'être associé à ces discussions, et l'a montré clairement dès le début au Gouvernement français. A son avis, ces discussions devraient servir à clarifier l'application pratique de la proposition française qui doit nécessairement être établie sur une base internationale, et il désire vivement y apporter une aide pratique et constructive dans l'espoir qu'un projet détaillé, auquel il pourrait s'associer, en sortirait.

Le Gouvernement britannique a lui-même entrepris de mettre au point des propositions inspirées par l'initiative française du 9 mai, afin d'être en mesure d'apporter une telle contribution.

Le Gouvernement français, de son côté, a été d'avis que le premier pas dans l'exécution de son plan devait consister en une conférence internationale de pays prêts à accepter en principe l'engagement de mettre en commun leurs ressources de charbon et d'acier, et de créer une nouvelle Haute Autorité dont la décision lierait les Gouvernements intéressés.

Selon le Gouvernement français, les négociations devraient tendre d'abord à la préparation d'un traité incarnant ces principes et établissant cette Haute Autorité, traité qui serait soumis à la ratification des Parlements.

Le Gouvernement britannique ne se sent pas en mesure d'accepter à l'avance les principes à la base de la proposition française, et ne désire pas non plus les rejeter à l'avance. Il estime qu'une discussion détaillée, qui jetterait la lumière sur la nature du projet et sur toutes ses conséquences politiques et économiques, est un préliminaire normal et même essentiel à la conclusion d'un traité.

Le Gouvernement britannique estime qu'il y a une importante différence dans la perspective des deux gouvernements en ce qui concerne la base des négociations qui devraient s'engager. Une situation regrettable se produirait si, après s'être engagé à observer certains principes sans savoir quels résultats ils donneraient sur le plan pratique, le Gouvernement britannique devait se trouver, comme résultat des discussions, obligé de se retirer de l'entreprise.

Le Gouvernement britannique a donc, à son regret, jugé impossible, eu égard à ses responsabilités envers le Parlement et le peuple, de s'associer aux négociations dans les termes proposés par le Gouvernement français.

Le Gouvernement britannique est très désireux de faire tout ce qui est en son pouvoir pour s'assurer qu'un projet pratique qui soit juste et équitable pour tous les pays intéressés soit mis au point, et il estime que la meilleure méthode pour y parvenir consisterait en une réunion entre les Ministres des pays intéressés, au cours de laquelle la méthode la plus efficace et la plus rapide de discuter le problème serait étudiée et fixée.

Si le Gouvernement français était disposé à envisager une nouvelle façon d'aborder la question et convoquait une conférence des Ministres, dans le but d'arriver à un accord sur la procédure de l'ouverture des négociations, le Gouvernement britannique serait heureux d'y participer.

[...]